

QUESTIONS FREQUEMMENT POSÉES
LA GESTION DU RISQUE DE CHANGE À L'UNESCO

Table des matières

QUESTIONS FREQUEMMENT POSÉES	1
LA GESTION DU RISQUE DE CHANGE À L'UNESCO	1
1. Qu'est-ce que le risque de change ?	3
2. Comment l'UNESCO est-elle exposée au risque de change ?	3
3. Comment l'UNESCO gère-t-elle son risque de change ?	3
4. Comment fonctionne le système mixte de fixation des contributions ?	3
5. Quel est l'impact d'une modification des besoins en euros sur le budget présenté en dollars EU et les contributions des Etats membres dans le cadre du Programme ordinaire?	4
6. Y-a-t-il des outils, autre que le système mixte de fixation des contributions, qui permettent de couvrir le risque de change?	4
7. Qu'est-ce que le « principe du dollar constant »?	5
8. Quels sont les avantages et les désavantages à appliquer le « principe du dollar constant »?	5
9. Qu'est-ce qu'un « taux du dollar constant »?	5
10. Comment le taux du dollar constant a-t-il évolué par rapport au taux de marché au cours des années passées ?	6
11. Quel est l'impact d'une modification du dollar constant sur le budget ordinaire et sur les contributions ?	6

1. Qu'est-ce que le risque de change ?

Le risque de change est un risque lié à une exposition aux fluctuations de change entre deux devises qui peut conduire à des pertes financières.

2. Comment l'UNESCO est-elle exposée au risque de change ?

L'UNESCO, de par ses activités à travers le monde, est exposée au risque de change principalement à cause du décalage qu'il existe entre les devises dans lesquelles sont effectuées ses dépenses et les celles dans lesquelles sont reçus ses revenus.

3. Comment l'UNESCO gère-t-elle son risque de change ?

Le risque de change lié au Programme ordinaire est géré par le système mixte de fixation des contributions en euros et dollars des États-Unis. Ce mécanisme vise à faire correspondre autant que possible les contributions reçues et des dépenses effectuées dans ces deux mêmes devises.

D'autres agences des Nations unies et organisations internationales semblables (comme l'OMS, l'AIEA, la FAO et l'OACI) ont également opté pour ce système où les contributions sont en partie payées dans la devise du pays où leur siège est établi.

Lors de l'exercice biennal précédent, les devises autres que l'euro et le dollar des États-Unis ont représenté moins de 10% des dépenses totales du Programme ordinaire et n'ont pas fait l'objet d'une couverture du risque de change. En effet, compte tenu du grand nombre de devises (environ 70) ainsi que de leur faible pondération individuelle par rapport au total des dépenses (moyenne pondérée de 0,4%), il n'y a pas eu d'impact significatif sur le pouvoir d'achat du Programme ordinaire. En pratique, couvrir le risque de change de chaque devise serait également très difficile du fait des faibles montants à couvrir ainsi que de l'absence d'instruments financiers de couverture pour certaines devises.

Concernant les projets extrabudgétaires, ils nécessitent de prendre en considération les éventuelles fluctuations de change à travers un suivi budgétaire individualisé. Si un projet prévoit des revenus ou des dépenses dans d'autres devises que le dollar des États-Unis, un coussin de sécurité doit être prévu afin de faire face à l'évolution des devises concernées.

4. Comment fonctionne le système mixte de fixation des contributions ?

Le système mixte de fixation des contributions utilisé dans le cadre du Programme ordinaire a été introduit à l'UNESCO en 1987 lors de la Conférence Générale car ce mécanisme était considéré comme le moyen le plus efficace pour protéger l'exécution budgétaire contre des fluctuations de change défavorables.

Avec le système mixte de fixation des contributions en euros et en dollars des États-Unis, les variations de pouvoir d'achat liées aux fluctuations entre ces deux devises sont minimisées tant que l'estimation des dépenses en euros est correcte.

Les contributions des Etats membres en euros et en dollars des États-Unis sont définies lors de la Conférence Générale. La portion des dépenses attendues en euros dans le cadre du Programme ordinaire est déterminée par une étude des besoins dans cette même devise lors de l'exercice biennal en cours ajustés des changements attendus pour l'exercice biennal à venir. Pour l'exercice 2014-2015, la répartition approuvée par la Conférence Générale était de 57% en euros et 43% en dollars des Etats-Unis (calcul fait sur la base d'un dollar constant à 0,869).

5. Quel est l'impact d'une modification des besoins en euros sur le budget présenté en dollars EU et les contributions des Etats membres dans le cadre du Programme ordinaire?

Les besoins en euros peuvent être modifiés au cours du temps en fonction de l'évolution dépenses de l'UNESCO dans cette même devise. Ceci se traduirait par une modification de la proportion des contributions à régler dans chacune des devises. Les montants des contributions facturées aux Etats membres en euros et en dollars des États-Unis changeraient sans pour autant affecter le montant total du budget pour le C/5 exprimé en dollars des Etats-Unis.

Veuillez trouver ci-dessous un tableau qui résume les impacts qu'un changement des besoins en euros entrainerait. Pour une illustration plus détaillée, voir annexe I.

Impacts d'un changement des besoins en €

	<u>Scenario 1</u> Besoins en € plus faibles	<u>Scenario 2</u> Besoins en € plus élevés
- sur le montant du budget C/5 exprimé en \$	Aucun	
- sur les contributions (c.à.d. factures en € et \$)	↓ en € ↑ en \$	↑ en € ↓ en \$
- sur la proportion de chaque devise	↓ en € ↑ en \$	↑ for € ↓ for \$

6. Y-a-t-il des outils, autre que le système mixte de fixation des contributions, qui permettent de couvrir le risque de change?

Le seul mécanisme qui permet de couvrir le risque de change sur le long terme consiste à faire correspondre les devises dans lesquelles sont effectuées les dépenses et les devises dans lesquelles sont reçus les revenus comme c'est le cas avec le système mixte de fixation des contributions décrit ci-dessus.

Une couverture utilisant des instruments financiers peut être efficace à court terme notamment via des achats de devises à terme ou des options sur devises qui permettent de fixer les taux de change futurs. Cependant, si ce genre d'instruments peut offrir une couverture à court terme, cela ne peut se limiter qu'à un exercice biennal et n'offre donc pas de protection à long terme. De plus, ce genre d'instruments financiers requerrait une

adaptation des systèmes de gestion comptable/ budgétaire actuels et pourrait également entraîner un coût de couverture élevé notamment dans le cas des options sur devises.

7. Qu'est-ce que le « principe du dollar constant » ?

Le « principe du dollar constant » est une technique budgétaire adoptée par la Conférence Générale de l'UNESCO pour l'élaboration et le suivi du budget ordinaire dans le but d'éliminer l'impact des fluctuations de change entre l'euro et le dollar des États-Unis, devises dans lesquelles la majorité des dépenses sont effectuées.

A noter que l'exécution du budget ordinaire n'est pas couverte, c'est à dire pas protégé contre les fluctuations de l'euro contre le dollar des États-Unis, par le principe du dollar constant mais bien par le système mixte de fixation des contributions tel que détaillé dans le QFP 4.

Le principe du dollar constant n'est pas appliqué aux autres devises du fait du grand nombre de devises ainsi que leur pondération individuelle limitée par rapport au budget ordinaire. A cet effet, voire également la réponse dans le QFP 3.

8. Quels sont les avantages et les désavantages à appliquer le « principe du dollar constant » ?

Utiliser un taux de conversion fixe entre le dollar des Etats-Unis et l'euro permet le suivi du budget ordinaire de l'UNESCO en accord avec le plafond budgétaire approuvé par les Etats membres sans avoir à ajuster le budget du fait de fluctuations de change. Cela facilite également la comparaison du Programme ordinaire d'un exercice biennal à un autre s'il n'y a pas eu de changement du taux du dollar constant entre temps. D'un autre côté, si le dollar constant est très différent du taux de marché entre le dollar des Etats-Unis et l'euro, ce principe altère la valeur économique réelle du budget ordinaire une fois converti en dollars des Etats-Unis. Cela peut également compliquer les comparaisons budgétaires entre différentes organisations.

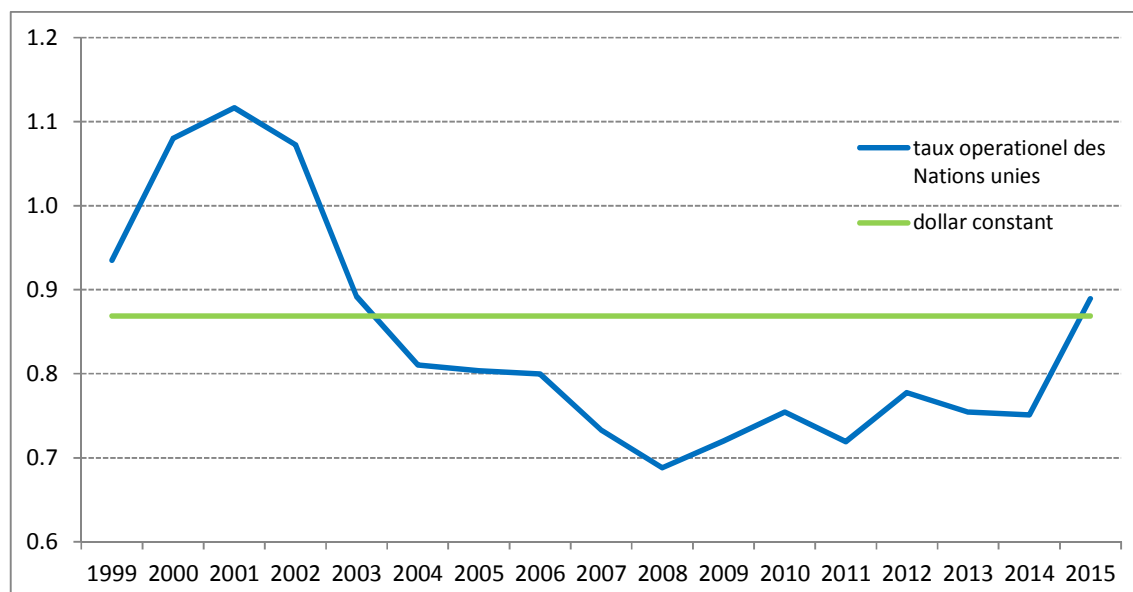
9. Qu'est-ce qu'un « taux du dollar constant » ?

Un taux du dollar constant est un taux de change fixe entre l'euro et le dollar des Etats-Unis. Il a été adopté par la Conférence Générale de l'UNESCO pour l'élaboration et le suivi du budget ordinaire du C/5.

Depuis 1996, la Conférence Générale a adopté le même taux du dollar constant de 0,869 € pour 1 \$. Cependant, ce taux devrait être révisé dans le futur lors de la Conférence Générale pour refléter le taux de change opérationnel des Nations unies du mois précédant la validation du document du C/5 correspondant.

10. Comment le taux du dollar constant a-t-il évolué par rapport au taux de marché au cours des années passées ?

Le graphique ci-dessous montre l'évolution du taux de change opérationnel des Nations unies par rapport au dollar constant depuis 1999.



11. Quel est l'impact d'une modification du dollar constant sur le budget ordinaire et sur les contributions ?

Le changement de taux du dollar constant n'a aucun impact sur les contributions en dollars des Etats-Unis et en euros. Ce changement aurait par contre un impact sur le budget total exprimé en dollars des Etats-Unis puisque la portion des dépenses prévues en euros serait convertie en équivalents dollars des Etats-Unis en utilisant un taux du dollar constant révisé.

Ci-dessous un tableau qui résume l'impact d'un changement du dollar constant. Pour une illustration plus détaillée, voir les annexes II et III.

Impacts d'un changement du taux du dollar constant

	<u>Scenario 1</u> ↓ taux du dollar constant	<u>Scenario 2</u> ↑ taux du dollar constant
- sur le budget ordinaire exprimé en \$	↑	↓
- sur les contributions (c.-à-d. factures en € et \$)	Aucun	
- sur les proportions de chaque devise	↑ en € ↓ en \$	↓ en € ↑ en \$

Pour une analyse des effets combinés d'un changement du dollar constant et des besoins en euros, voir l'annexe IV.

Annexe I**Modification des besoins en euros dans le cadre du budget C/5**

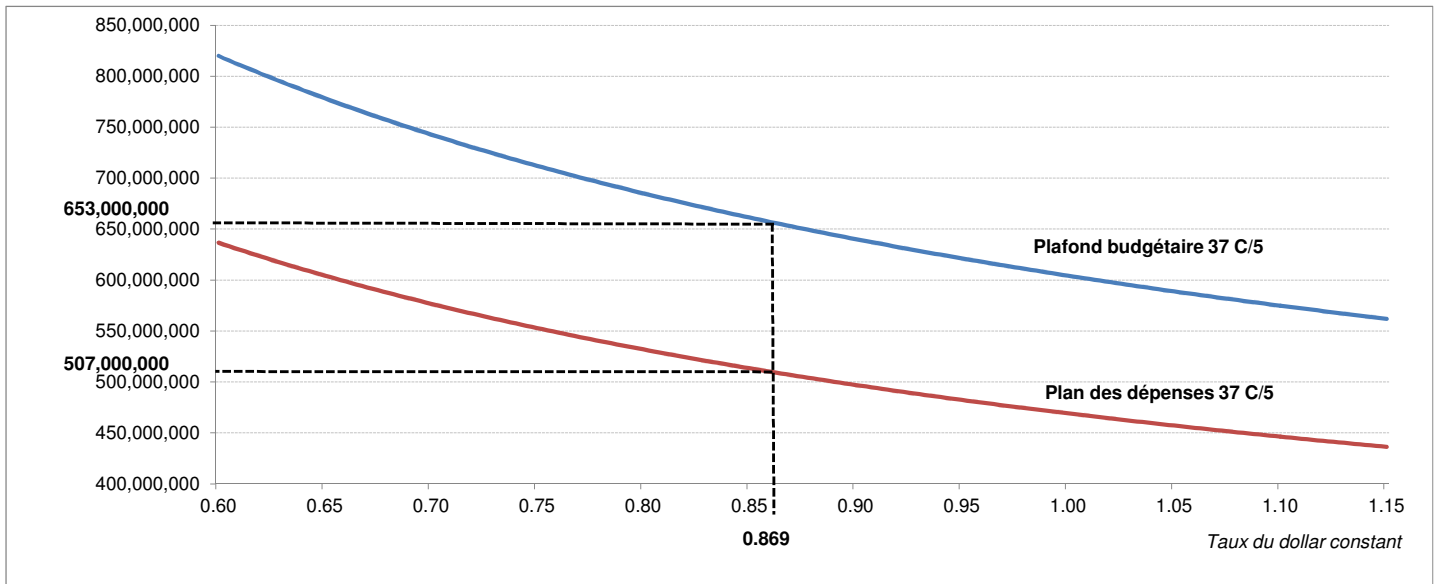
Devises		<u>Situation initiale</u>		<u>Scenario 1: baisse des besoins en €</u>		<u>Scenario 2: hausse des besoins en €</u>	
		Montants	Pondérations	Montants	Pondérations	Montants	Pondérations
Montant des contributions à régler en €	€	500		400		600	
Montant des contributions à régler en € converti en \$ (au taux du dollar constant)	\$	500	50%	400	40%	600	60%
Montant des contributions à régler en \$	\$	500	50%	600	60%	400	40%
Total du budget C/5 exprimé en \$	\$	1000	100%	1000	100%	1000	100%
Taux du dollar constant		le taux du dollar constant est le même dans les 3 cas: 1 \$ = 1 €					

Conclusions	Avec des besoins en € plus faibles	Avec des besoins en € plus élevés
- Impact sur le montant total du budget C/5 exprimé en \$	Aucun	
- Impact sur les contributions des états membres (c-à-d factures en € et \$)	↓ en EUR, ↑ en USD	↑ en EUR, ↓ en USD
- Impact sur la pondération de chaque devise	↓ en EUR, ↑ en USD	↑ en EUR, ↓ en USD

Annexe II**Modification du taux du dollar constant**

Devises		<u>Situation initiale</u>		<u>Scenario 1: decrease of constant rate</u>		<u>Scenario 2: increase of constant rate</u>	
		Montants	Pondérations	Montants	Pondérations	Montants	Pondérations
Montant des contributions à régler en €	€	500		500		500	
Montant des contributions à régler en € converti en \$ (au taux du dollar constant)	\$	500	50%	1000	67%	333	40%
Montant des contributions à régler en \$	\$	500	50%	500	33%	500	60%
Total du budget C/5 exprimé en \$	\$	1000	100%	1500	100%	833	100%
Taux du dollar constant		1 \$ = 1 €		1 \$ = 0.5 € (dépréciation du \$ par rapport à l'€)		1 \$ = 1.5 € (appréciation du \$ par rapport à l'€)	

Conclusions	Avec un taux du dollar constant plus faible	Avec un taux du dollar constant plus fort
- Impact sur le montant total du budget C/5 exprimé en \$	↑	↓
- Impact sur les contributions des états membres (c-à-d factures en € et \$)	Aucun	
- Impact sur la pondération de chaque devise	↑ en EUR, ↓ en USD	↓ en EUR, ↑ en USD

Annexe III**Simulation du plafond budgétaire et du plan des dépenses en fonction du taux du dollar constant pour le 37 C/5****Annexe IV****Modification des besoins en euros dans le cadre du budget C/5 et changement du taux du dollar constant**

Impact sur le montant total du budget C/5 exprimé en \$	Baisse du taux du dollar constant	Hausse du taux du dollar constant
Baisse des besoins en €	↑	↓
Hausse des besoins en €	↑	↓

Impacts sur les montants des contributions à régler (c-à-d factures en € et \$)	Baisse du taux du dollar constant	Hausse du taux du dollar constant
Baisse des besoins en €	↓ en EUR , ↑ en USD	↓ en EUR , ↑ en USD
Hausse des besoins en €	↑ en EUR , ↓ en USD	↑ en EUR , ↓ en USD

Impact sur la pondération de chaque devise	Baisse du taux du dollar constant	Hausse du taux du dollar constant
Baisse des besoins en €	fonction de la variation de chacune des 2 composantes	↓ en EUR , ↑ en USD
Hausse des besoins en €	↑ en EUR , ↓ en USD	fonction de la variation de chacune des 2 composantes